

[Traduction]

Néanmoins, j'aimerais prendre quelques minutes pour dire ce que je pense de cet accord. Je m'attriste quand je songe à ce qui va advenir à cause des événements de cette semaine, bien que le principe selon lequel ce soit le caucus qui décide fasse partie de la réalité politique de notre système des partis, et ceux d'entre nous qui ont dû subir les contraintes d'un caucus pendant quelques années savent ce que cela signifie non seulement pour le caucus, mais également pour le parti et le régime parlementaire.

En juillet ou en août dernier, les dirigeants du parti libéral au Sénat s'étaient engagés à ne pas adopter ce projet de loi avant que le gouvernement ne déclenche des élections. Après coup nous estimons que nous aurions peut-être mieux fait de préciser «pourvu que la majorité des Canadiens se prononcent en faveur de cet accord de libre-échange», mais nous ne l'avons pas fait. Je suis originaire d'une petite province du Canada où 35 p. 100 de la population parle le français et le reste, l'anglais, et c'est une province où nous avons longuement discuté de cet accord. Bien sûr, le leader du gouvernement au Sénat et le premier ministre n'ont cessé de répéter qu'il avait l'appui de huit premiers ministres provinciaux, mais cela laisse songeur, lorsque le très populaire premier ministre libéral de ma province appuie cet accord, plus de 60 p. 100 de la population du Nouveau-Brunswick a voté contre le gouvernement en raison tout particulièrement de l'Accord de libre-échange.

Le sénateur Murray: Ce n'était pas le gouvernement qu'il appuyait, mais bien l'Accord de libre-échange.

Le sénateur Thériault: Cela vous donne une idée de la profondeur du sentiment qui existe au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Murray: Comment le premier ministre McKenna a-t-il voté? Il n'appuyait pas le gouvernement, mais l'Accord de libre-échange.

Le sénateur Thériault: Quelque chose d'autre?

Le sénateur Perrault: Courage, Canada!

Le sénateur Thériault: La situation est la même partout dans les provinces maritimes, que ce soit à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, ou à l'Île-du-Prince-Édouard. Au cours de la campagne électorale, on a beaucoup parlé de crainte, et je suis de ceux qui en éprouvent à l'égard de cet accord. Si j'ai tenu à prendre la parole aujourd'hui, c'est que je voulais que mes enfants et mes petits-enfants sachent, dans une trentaine d'années, ce que je pensais en ce jour néfaste. Je tiens à ce qu'ils sachent pourquoi je ne me suis pas prononcé contre cet accord, me contentant simplement de m'abstenir de voter; je vais encore m'abstenir ainsi que je l'ai fait cette semaine, mais cela me déplaît, car je suis inquiet.

[Français]

Honorables sénateurs, chez nous, les Acadiens savent ce que signifie le mot assimilation. Des milliers des nôtres sont partis vers les États-Unis et que leur est-il arrivé? En deux générations chez les Américains, ils ont complètement perdu leur langue maternelle.

Quand je regarde ce qui s'est passé au Canada pendant la campagne électorale, cela m'effraie encore plus. Quelles sont les régions qui ont donné leur appui à cet accord? Deux provinces du Canada seulement ont majoritairement donné

[Le sénateur Th.]

leur soutien à l'accord le 21 novembre 1988. Il s'agit de la province de Québec et de la province de l'Alberta.

Quand on regarde les actions des gouvernements de ces provinces, on sait fort bien que ce ne sont pas des gouvernements qui sont animés d'un patriotisme canadien total. C'est leur droit. Les gens du Québec sont majoritairement québécois en premier et canadiens ensuite. Quand on a entendu parler de séparatisme au pays, c'était au Québec et en Alberta, pas dans les autres provinces. Cet accord fait l'affaire de ces gens qui pensent ainsi.

Je termine en disant ceci: j'espère de tout coeur que la peur que je ressens comme canadien et comme parlementaire ne se manifesterà pas. Car vous savez, dans 20 ans (Parizeau le dit, Bourassa le dit indirectement) il sera plus facile d'avoir la séparation ou la souveraineté-association avec l'Accord de libre-échange que sans ce dernier.

En admettant ce fait, les deux principaux acquis du gouvernement Mulroney sont d'avoir décentralisé le pouvoir du gouvernement national vers les provinces et d'avoir affaibli le gouvernement national canadien à l'égard de nos voisins du sud.

[Traduction]

Honorables sénateurs, j'espère que mes craintes ne se concrétiseront pas. Quand, au cours de la campagne électorale, nous avons parlé des répercussions que l'Accord de libre-échange pourrait avoir sur les programmes sociaux, j'ai cru tout ce qu'on nous a dit. Le premier ministre a dit qu'il n'allait pas enlever sa pension à sa propre mère. Je n'ai jamais cru que les gens de ma génération allaient perdre leur pension, mais je m'inquiète des répercussions de cet accord en raison des pressions que ne manqueront pas d'exercer de nombreuses entreprises—Dieu sait les pressions qu'elles ont dû exercer au cours de la campagne électorale—pour s'assurer que l'Accord de libre-échange sera adopté. Quand elles devront faire face à la concurrence des entreprises américaines dans un système différent, ce sont les entreprises américaines qui l'emporteront à la longue.

J'ai beaucoup voyagé aux États-Unis et j'éprouve beaucoup d'estime à l'égard de ce pays; soit dit en passant, bon nombre de mes cousins y vivent. Cependant, je ne voudrais pas voir dans nos villes canadiennes la sorte de pauvreté dont j'ai été témoin en me rendant à Washington, à New York, à Philadelphie, à Los Angeles et dans d'autres grandes villes américaines. Dieu merci, ce n'est pas ainsi que les choses se passent au Canada! J'espère que mes craintes s'avèreront sans fondement, mais j'éprouve beaucoup de difficulté à ne pas me prononcer contre cet accord, me contentant de m'abstenir.

Des voix: Bravo!

L'honorable Ann Elizabeth Bell: Honorables sénateurs, j'ai une ou deux remarques à faire à propos du projet de loi C-2 que nous étudierons sans doute en troisième lecture cet après-midi. On propose, dans cette mesure, d'instaurer le libre-échange en réduisant les droits de douane et en supprimant les barrières commerciales. Pour autant que le projet de loi C-2 mette en oeuvre une telle politique dans le cadre de l'Accord de libre-échange, je lui donne mon aval et j'imagine que la majorité des Canadiens en feraient autant, car nous sommes une nation de commerçants, toute notre histoire le prouve. Cependant, à part mettre en oeuvre l'Accord de libre-échange,